

Existe-t-il un français camerounais ?

Interrogations à propos de la Norme du français à l'université camerounaise

Christine Onguene Essono. Université de Yaoundé1

Résumé

Par leurs résolutions, *Les États généraux de l'enseignement du français de Libreville* (2009) alertent l'opinion sur une possible légitimation des français d'Afrique. Des relevés représentatifs de la variante camerounaise de ces français nous inspirent quelques interrogations sur les contours de ce que pourrait être un français camerounais utilisable à l'université. A l'issue de l'analyse, autant les faits attestent d'un niveau lexical constitué, autant ils font douter de la validité d'un ordre syntaxique stabilisé, à cause des *régionalismes*, des constructions sans lendemain et des *formules opportunes*. Faute d'indications précises sur une planification éventuelle des usages locaux du français, nous nous demandons si les options ne pourraient être aiguillées par la réalité elle-même. La question fondamentale est alors de savoir si une cohabitation concomitante du standard et de la langue locale ne favoriserait pas le profil idoine du diplômé imprégné des mœurs langagières intérieures et capable de s'ouvrir au monde extérieur grâce à un français international.

En ces temps de mondialisation, le souci d'excellence contraint les universités à repenser leurs options en termes de stratégies de compétitivité. Le présent colloque favorise à cet effet de multiples opportunités d'analyse. La nôtre se contentera de quelques questionnements à propos de l'expectative où se terre l'université camerounaise au moment même où l'interpelle un malaise pressant. Nous pensons à celui qu'engendrent la langue française, ses interminables facéties et la nécessité institutionnelle de statuer. Pour ne pas parler de polémique, soulignons simplement le sournois mouvement de balancier qui agite la question aussi bien dans les prises de position des universitaires que dans les attitudes des locuteurs-étudiants. D'un égal réalisme et de manière plus ou moins tacite, deux tendances s'affrontent qui prônent, l'une, la traditionnelle référence à la *norme standard* comme gage du succès, l'autre, la levée des interdits au profit de mœurs langagières non seulement libres et réalistes, mais, surtout porteuses de nos marques identitaires et révélatrices de la remarquable dynamique de la langue.

A l'observation, beaucoup plus qu'elle ne divise l'opinion, cette controverse déconcerte, trouble et paralyse les perspectives. Porté à son comble depuis les *Etats Généraux de Libreville* de 2003, l'embarras n'inspire rien de mieux que ces interrogations :

- Si l'on institutionnalisait les *français d'Afrique*, celui du Cameroun se dessinerait-il en contours caractéristiques d'une langue identifiable tel quel ? Comment envisager, dans ce cas, une place efficiente de l'université camerounaise au rendez-vous de la mondialisation avec une langue dont l'évolution prédispose plutôt au repli intérieur ? Si tel était le cas, comment s'articuleraient authenticité langagière et recherche de l'excellence dans un contexte où la langue *standard*, objet de quête, se constitue elle-même matière d'excellence ?

- Par ailleurs, au regard de la pertinence des argumentaires, le conflit qui oppose le *standard* à l'*endogène* ne provoque-t-il qu'une fausse polémique ? Les options ne se construiraient-elles pas avec des discours moins idéologiques, moins abstraits et moins théoriques, des discours et des analyses s'inspirant des faits, les explorant et étayant démonstrativement les deux positions pour décrypter les véritables rapports de force ?

Sans doute, des extraits de corpus représentatifs du vécu camerounais de cette langue pourraient-ils nous orienter vers une visée consensuelle.

1. Si l'on évacuait la notion de standard...

L'indécision de notre université sur l'évacuation, le maintien ou le resserrement coercitif autour d'une variante standard s'explique par l'écartèlement de l'opinion entre l'option institutionnelle pour cette variante et le poids des démonstrations sociolinguistiques en faveur des variantes endogènes, signe de l'indéniable dynamique du français au Cameroun. En effet, sur les traces de Meillet ou de Labov, l'activité sociolinguistique camerounaise rappelle l'aspect social du langage et convainc de la nécessité d'affranchir les locuteurs des contraintes susceptibles de tuer le processus naturel d'une langue dont l'histoire et la puissance justifient une hégémonie plurielle.

L'incertitude gagne du terrain, entretenue par le tiraillement entre les adeptes d'une norme *standard*, atout sûr pour la promotion académique et sociale et ceux d'un français spécifiquement camerounais. Mais alors, si la légitimation des parlers locaux devait un jour s'imposer, seraient-ils en mesure de décliner une physionomie suffisamment circonscrite reconnaissable comme un français du Cameroun ? En existe-t-il vraiment un ?

2. Quels indicateurs pour authentifier une langue ?

Battant en brèche les bases du saurienisme, l'approche sociolinguistique a souvent regretté l'absence, dans ces fondements, de la dimension sociale de la langue comme

révélatrice de ses modes de constitution et de ses continuelles restructurations. Labov (1976), (1978) . Malgré son irréfutabilité, cette critique, il nous semble, n'a pas contredit le postulat saurien de *système* comme indice fondateur du concept même de langue ; postulat qui permet au linguiste d'appréhender un objet structuré et observable. Parler de la langue comme système, n'est-ce pas alors admettre, en dépit d'une perpétuelle transmutation, la régénération continue de systèmes successifs, c'est-à-dire d'entités extractibles comme systèmes constitués à un moment donné de leur évolution ? Est-il autrement possible d'accéder aux mystères des langues sans ce minimum de synchronie et de constance ? Un état de langue n'est-il appréhendable à tout moment qu'en tant qu'ensemble de régularités en termes de fréquence et de stabilité minimales ? Est-il possible de parler de langue sans la stabilisation d'une cohérence pour une période donnée et pour une durée assez considérable ?

Si ces préalables étaient retenus, pourraient-ils aiguiller l'identification d'un français camerounais en le fondant sur le postulat de *système* et sur d'éventuelles régularités dans ses restructurations ?

2.1. Régularités, stabilité et éventualité d'un français camerounais

D'entrée de jeu, un modèle du français issu de l'interaction sociale, restructuré par des processus complexes de dialectalisation pour un pays de 300 langues, semble difficile. Par hypothèse, parler d'un français camerounais exige la nécessité préalable d'identifier des structures spécifiquement camerounaises et bien stabilisées.

Indéniablement, le français des Camerounais est un français marqué. Hormis de nombreux régionalismes, une tonalité générale le caractérise. A l'oral, elle se reconnaît par un accent typique : l'accent camerounais. Des marques plus palpables l'identifient à travers des traits rhétoriques, phonologiques et lexicaux. Il s'agit :

2.1.1. de très nombreuses tournures en nette équivalence avec les notions grammaticales de *locution* ou de *coalescence*. Ni décomposables, ni véritablement poreuses, elles fonctionnent en entités figées et correspondent à des significations bien déterminées. L'extrait suivant en souligne un certain nombre :

1. - Comme *ma part de* dossier n'est pas encore complet, j'ai apporté *comme ça* celui de madame, *sa part* au moins... ça va ! [...] – *Moi toi*, j'irai faire le certificat d'individualité *une fois, que de* rentrer avant de revenir encore *ici-là*. Les gens-là dérangent *aussi trop*. – *Laisse-moi l'affaire-là*... mais je

crois quand même que je peux trouver en fouillant bien...[...] Bon ! Va alors fouiller...*Moi quoi là-dedans ?* (recensement Crédit Lyonnais : juillet 2007) ;

2.1.2. de traits phonologiques d'une très grande diversité régionale. Ne nous intéressent que ceux qui sont généralisables comme les déformations ci-après du son représenté par la consonne *j* dans *j'ai* en *h* aspiré et du [t] en [k] :

2. Tu as *déhà* vu un homme normal qui lave les habits de sa femme où ? Moi *hai* seulement dit que la mère-là a raison. Tu connais les dangereuses qu'il y a ici *déyors* !... Cathy, *aujourd'hui*, quand tu peux faire *cravailler* un homme comme ça là, n'hésite même pas un peu. (passagers dans un taxi; mars 2007)

2.1.3. de nombreuses périphrases, des formules, une prédilection pour certains morphèmes comme en [3] :

3. - *Ta part de* dossier que tu croyais qu'elle allait prendre est *alors* où? *Voilà alors maintenant* ! je t'avais bien dit, non ? je t'avais dit *que ta part-là, c'était fort*. Tu cherchais *même* quoi *derrière une mère comme ça*. Comme tu vois-là, le *dehors-ci* est compliqué ; très compliqué... [...] Que quand tu parlais *d'abord*, tu croyais qu'elle allait t'aider *vrai vrai* ? Dans un gombo comme ça... .. parfois c'est *ta personne même qui te barre* ... (reproches d'une mère, infirmière à son fils ; mars 2007)

Ces formules, tournures, idiolectes suffisent pour constituer un système linguistique stable et opératoire ? Certes, pour l'*Inventaire des particularités lexicales du français d'Afrique noire*, les équipes IFA contiennent un corpus considérable attestant de l'authenticité d'un français du Cameroun. Seulement, cet inventaire s'était limité à l'aspect lexical ignorant la phonologie et la syntaxe. Privés de leurs environnements discursifs, les particularismes lexicaux ne suffisent pas à dresser les schémas-types d'un français camerounais.

2.2. Le français camerounais : acquis et insuffisances des Inventaires

Par ailleurs, que Blondel et alii (1988 : XXIX) se soient limités à un *fond commun lexical du français d'Afrique noire* relève d'un choix épistémologique. Ce principe explique que la détermination des critères se soit faite en fonction du souci de représentativité. Ainsi, seuls semblent avoir été retenus des critères de systématité, de constance et de généralité, aux fins de dénuder un authentique *français d'Afrique noire*.

Les consignes ci-dessous ont dû faire prévaloir des indices tels : *fréquent/rare, continental/régional, généralisé/restreint*. A ce sujet, *des critères de délimitation qualitative ont été définis* :

1°) *critère qualitatif : ne retenir que les données les mieux attestées*

2°) *Critère chronologique : ne recenser que les termes (encore) actuellement disponibles*

3°) *Critère géographique : rejeter les lexies trop étroitement localisées*

4°) *Critère de fréquence : rejeter les lexies dont la fréquence est faible*

5°) *Critère linguistique : éliminer les lexies spécialisées dont l'usage n'est pas attesté dans la langue courante.*

Les mêmes critères ont été transposés aux contextes camerounais dans le cadre de l'inventaire sous-régional (IFACAM). L'exigence d'un fond commun lexical du français du Cameroun a aussi prévalu pour les mêmes raisons : fiabilité, représentativité et généralité. Les données retenues dressent aujourd'hui un important répertoire en perpétuel renouvellement. Cependant, faute de particularités syntaxiques, ce répertoire restreint le spectre de recevabilité de ces parlers comme langue attestée.

Or, en forte diversification régionale, les particularités morphosyntaxiques camerounaise favorisent-elles un français camerounais unitaire et stable ?

2.2.1. Le français camerounais : un lexique constitué

Pour le lexique, fréquence et constance ne font pas de doute. Bien que jamais publié, l'Inventaire des particularités lexicales du français du Cameroun (IFACAM) sert de caution à ce constat. Survenu après IFACAM, le mini lexique du champ lexico-sémantique de la femme illustre non seulement l'efficacité des deux paramètres sus-cités, mais aussi la systématisme comme principe fonctionnel d'authentification. Ne pouvant les décrire ici, les paragraphes ci-dessous soumettent ces extraits sommaires à l'appréciation.

Très récemment surgis dans l'usage, vocables et expressions tissent en effet **ce petit répertoire** en un système de distributions lexico-sémantiques d'une régularité impressionnante. En légère rupture avec leur sens originel, les items qui meublent cette liste s'acquittent d'une diversité de nuances dans la désignation de la femme. Il s'agit de : *la mère, une mère-là ; belle-mère ; ma fille ; ma copine ; ma co'o ; ma cota ; fatiguée ; finie ; ma pointure ; ma fiancée ; la petite ; la meilleure petite ; ma complice ; mami X.*

De la forme définie *la mère*, fonctionnant en hyperonyme, dérivent des formes composées ou indéfinies *la mère-ci*, *une mère*, *une mère comme ça là*, *une mère-là* etc. pour produire divers effets de sens.

Dans la rue et dans les cadres propices à la familiarité, indépendamment de leur âge et du sexe de l'apostropheur, la femme est apostrophée par *la mère* ! Cette forme définie apparaît donc comme un générique par rapport à *la mère-ci*, qui, elle aussi vocative, diffère de la première par son trait +affectif alors que les formes indéfinies sont généralement affublées du trait +péjoratif. Recueillis dans le campus universitaire et référant aussi bien à des étudiantes qu'à des enseignantes, les illustrations de [4] prouvent ce statut de générique en emploi défini et l'effet péjoratif des emplois indéfinis.

4. *La mère* de la 121 veut seulement nous tuer avec les exposés. *Une mère* comme ça, elle fait encore les coiffures des jeunes filles, elle ne voit pas qu'elle est déjà **une mère** ! Eh, ne la vois pas stylée comme ça, c'est **une mère** !

– Il y a aussi **une** autre *mère-là*, celle qui nous donne les TD de la 212, *la mère-là* m'a donné 06/20 à l'exposé [...]. ...Calme-toi la mère, on dit que le LMD va arranger tout ça.

Le terme *copine* fonctionne sous le même régime. En hyperonyme et selon un subtil système d'effets de sens, il domine deux hyponymes : *ma co'o* et *ma cota*. Dans le champ sémantique de l'amitié et de la familiarité, la distribution s'exécute avec une étonnante exactitude selon le sexe de l'« apostropheur » et/ou de l'apostrophé(e). Ce qui signifie que l'emploi est corrélé aux traits ^{+/-}*mâle* des interlocuteurs. Du générique *ma copine* à la forme la plus marquée *cota*, la distribution s'effectue du lien le plus neutre aux liens d'amitié les plus profonds.

5. *Ma copine*, tu ne poses pas les ongles ? – Non ma copine, poser les ongles quand les enfants manquent quoi manger ! (poseuse d'ongles ambulantes (janvier 2008)

Ma co'o, qui va alors servir à aduler l'interlocutrice, restreint la communication au trait *–mâle* pour les deux interlocuteurs.

- *Ma co'o*, viens me faire la recette ...[...]. *Einh ma co'o*, tu dis quoi alors ? Tu ne poses pas ? (marché du Mfoundi janvier 2008).

Ma cota concerne également l'amitié de deux femmes. Cette forme réfère à la meilleure amie et s'emploie exclusivement à la 3^e personne, jamais en apostrophe comme les cas précédents.

- 6 - Tu connais ma *cota-là* non ? j'ai compris que comme on est là, elle, elle fait les grandes choses avec son **argent** alors que moi je l'héberge pour rien einh !...
- Eh ! comment ? c'était ta pote non ? Elle n'est plus ta dure **cota ? même l'autre là ? Murielle ? ?**
- Eh pardon ! la *cota* de qui ? la menteuse-là ! et pardon ! (deux étudiantes à Ydel)

Belle-mère se restreint au **schéma +mâle/-mâle** et sert à apostropher la femme qu'accompagne une jeune fille. L'intéressée peut devenir elle-même *ma fiancée ! Ma pointure ! Ma chérie !* si elle paraît seule à des « apostropheurs » s'inscrivant symboliquement dans un profil virtuel de partenaires.

En [7] la femme la plus âgée est interpellée par *belle-mère* et la moins âgée par *ma pointure* :

7. - *Belle-mère !*... il faut demander.... J'ai les meilleurs draps.[...] . – Einh ! ... *Ma pointure*, j'ai aussi ta part de draps [..] ; *Ma pointure*, il y a aussi ton jean. Viens qu'on cause un peu.

Les expressions *ma pointure ! ma fiancée !* qui apostrophent la femme jeune se produisent donc elles aussi en schéma restreint. L'encodeur est exclusivement du trait +mâle.. Le schéma de l'échange, **+mâle/-mâle** est le même que celui de *belle-mère*, seuls les âges des âges des deux parties diffèrent.

Petite et sa collocation *meilleure petite* désignent l'amoureuse de X. Jamais en apostrophe, ces désignations se retrouvent généralement à la troisième personne.

8. Laissez-nous ça., l'amour ! Quel amour ? les *petites* veulent l'argent. Si tu n'as pas d'argent, tu ne peux pas garder une *petite [...]*. (campus universitaire ; avril 2008)

Fatiguée ne désigne que la femme enceinte. Ce terme est utilisé en schémas mixtes comme interpellatif ici dans un marché populaire (mokolo ; août 2008) :

9. *Fatiguée !* j'ai le fourre-tout pour le bébé [...] *La fatiguée-ci* est très forte, elle va au boulot à pied.

Toutes les autres formes de désignation fonctionnent sous ce schéma mixte. Il s'agit de *ma fille, ma sœur, tantine*. Toutefois, les deux premiers items s'emploient exclusivement en apostrophe alors que le dernier est réservé à la troisième personne.

Ma fille est utilisé par des personnes mûres interpellant affectueusement une jeune fille. A la différence de ce dernier, *tantine*, qui est pourtant son converse s'emploie sans

déterminant et en apostrophe. Il s'utilise par des personnes jeunes interpellant une femme plus âgée. Il équivaut au vocable *madame* mais s'en distingue par son trait +affectif. La vendeuse, la femme de ménage, la passante, l'étranger qui l'utilisent, brisent barrières, distance sociale et clivages pour instaurer rapprochement et familiarité. L'échange ci-dessous offre une bonne illustration de cette distribution :

10. - *Ma fille*, je voulais te féliciter pour le problème de la poubelle que tu as solutionner- là. Vraiment ! D'ailleurs, ça ne m'étonne pas que tu sois vaillante comme ça ; tu as beaucoup ressemblé à ta mère.

11. Merci *Tantine*, j'espère seulement que la commune va reconnaître notre association. parce que la poubelle-là était déjà un genre....(conseil municipal, quartier Nsam ; mai 2007)

L'effet de sens produit par *Mami X* classe cette rubrique dans le champ sémantique de la profession. *Mami fougou*, *mami ndolè* ; *mami koki*, *mami okok* , *mami pkem*, *mamie eru*, désignent des femmes spécialisées dans une forme de restauration ambulante très courante dans les villes. Ces lexies se composent de la forme *mami* empruntée au pidgin english et d'un qualificatif désignant soit le met de prédilection de la commerçante soit tout autre spécialité confectionnée et vendue. Intégrées dans des énoncés français, elles aboutissent à des complexes cumulant français, pidgin english et langue nationale.

12. *Mami okok n'est pas encore arrivée, nous allons l'attendre.* (avril 2009 ; cité universitaire)

L'énumération qui précède renvoie systématiquement à des mets à base de feuilles et au cous-cous (fou fou) qui leur sert généralement de garniture. Des extensions se notent toutefois à d'autres spécialités : *mami kaba* (vêtement traditionnel féminin), de *mami kilos* (femme particulièrement forte, en surpoids).

L'usage a donc spontanément organisé ce mini lexique en des effets de sens que régissent le type de discours (direct/indirect) et différents traits sémantiques. Cette rapide présentation a servi à illustrer des systèmes lexico-sémantiques constitués.

A son tour, le niveau morpho-syntaxique bénéficie-t-il du même principe de systématité. Autrement dit, peut-on relever, dans les camerounismes, des réaménagements syntaxiques systématisés et stabilisés ?

2.2.2. Les particularismes morphosyntaxiques : un domaine précaire

Les particularités morphosyntaxiques se constituent en permanence dans les parlers locaux. Il en est même qui dénotent systématité et « longévité ». Toutefois leur manque d'homogénéité, leur régionalisation et leur précarité expliquent leur difficile légitimation.

2.2.2.1 : un processus incontestable pour des structures évanescentes

Au début de l'actuelle décennie, surgissait par exemple une adverbialisation de la préposition *sans*. Dans une valeur de « réponse-question », elle équivalait à la locution adverbiale *pourquoi pas* et s'employait soit seul, soit suivie de l'infinitivisation du verbe de la question posée comme l'illustrent [13] :

13. - Toi aussi tu poses les faux ongles- là ?

- *sans ? sans poser ?*

D'un usage récurrent et très prégnant au moment de sa parution, ce nouvel adverbe est aujourd'hui rarissime et se serait même déjà éclipsé.

L'hésitation est la même pour ce morceau de phrase complexe articulé sur le verbe *fabriquer* et débouchant sur la structure *que je fabrique l'autre ?* Contemporain de *sans ?* Cette autre interrogation-réponse qui signifiait *ne pas faire la fine bouche* dans des contextes de [14] semble avoir complètement disparu :

14. - Comment tu as fait ? tu as finalement pris les fausses naturelles-là ?

- *Sans ? que je fabrique l'autre ?*

Une succession précaire de formes présentatives déconcerte elle aussi. Il s'agit de *c'est caillou* (*être sans le sou, passer des moments difficiles*) qui, de moins en moins usité actuellement, avait ravi la vedette à *c'est fort sur moi* au début de cette décennie pour se laisser à son tour supplanter par *c'est fort* et *c'est duuur*, eux-mêmes en voie d'extinction et déjà concurrencés par *c'est tronc*.

La réalité montre que les « resyntactifications » locales de matériaux font long feu. Même après des records de longévité, les constructions les mieux ancrées finissent par s'évanouir. A l'observation, il s'agit d'un renouvellement perpétuel.

En dehors, des usages endogènes du morphème *que*, cf. Onguené (2009), eux-mêmes frappés de régionalismes, notre corpus ne renferme pas de modèle morphosyntaxique s'imposant par une systématisme et une constance raffermies.

Dans les années 70 par exemple, s'observait, chez les ressortissants de l'ouest, et jusqu'à une époque très récente, une structure nettement identifiable et systématiquement ancrée dans les usages. Il s'agissait d'un emploi de la conjonction *avant que* équivalant au *et* concessif ou à l'une des deux séquences de la phrase conditionnelle dans des contextes tels :

15a. Tu me vois riche que j'ai quoi ? J'ai tout ce qu'il faut **avant que** je viens encore vendre au marché ? (j'ai tout ce qu'il faut *et* je viens encore vendre au marché ?/ *Si j'étais comblé, viendrais-je vendre au marché ?*

15b. Je ne t'aime pas **avant que** je t'appelle jusqu'à te confier mes choses ?

15c. Oui, je vois bien ta gentillesse-là, on t'a dit des choses sur moi *avant que* tu as seulement cru.

Après des décennies de survie, la connotation camerounaise de cette conjonction se raréfie considérablement. Seuls les trois occurrences de [15] apparaissent dans notre corpus.

Ce renouvellement continu empêche également que nous considérions, la valeur argumentative du verbe *refuser* dans *je ne refuse pas (je n'en disconviens pas)* comme une particularité syntaxique. Les structurations de *être* et de *faire* dans *il est un genre, il est un style, ça m'a fait un genre, ça m'a fait un style (il est bizarre)* pourtant encore très bien ancrés, sont elles aussi en cours de disparition.

La syntaxe locale du verbe *manquer*, frappe également par sa diversité. Et son ancienneté cf. Onguene (2009). Seulement, rien n'en garantit la constance : *il manquait seulement un peu comme ça (qu'il s'en est fallu de peu pour...)* est en concurrence avec *il restait seulement un peu comme ça*. Sans doute que l'une des deux finira par évincer l'autre. Peut-être entrera-t-il en scène une troisième, puis une quatrième etc. et l'on assistera à la succession habituelle des formes.

Être branché (être élégant) a cédé la place à *être câblé* jusqu'à l'évanouissement des deux locutions et à la restauration pure et simple de *être belle* pour les référents féminins. Rappelons à ce propos que vers les décennies 60-70, ces deux formes étaient elles-mêmes précédées par *être chaud/chaude* et de leurs dérivés *un chaud, une chaude* qui, après des décennies d'usage sont complètement sorties de l'usage vers le milieu des années 90. Aujourd'hui, les jargons étudiantins usent de *être frais*.

L'on ne saurait donc méconnaître l'incrustation de certaines constructions à l'exemple de : *manquer seulement un peu (s'en falloir de peu)* ; *mettre long (durer)* ; *ce que* (équivalent du conditionnel) ; omissions de prépositions après des verbes (*risquer, promettre, attendre etc.*), de modifications particulières des verbes comme *sortir, donner, connaître, simplifier, couler (couler les larmes (pleurer)), parler dans (je lui parlé ça (dire, raconter)) etc.*

16a. *Il a seulement manqué un peu comme ça*, il battait sa femme, mal !

16b. La mère, l'arachide-là, c'est le village : on ne détaille pas, si on détaille *ce que* ça ne va pas *sortir*. Ça *risque pas donner*. Nous on n'a pas la mesurette. On vend que en seau. [...].

S'observent également des emplois particuliers de prépositions *à, derrière etc.* et du morphème *que* mentionné plus haut dans des environnements syntaxiques comme ceux de [17] :

17 -. Ma sœur, c'est comme il te dit là ; l'arachide coûte **que** cher. Moi je veux bien te servir. Tu paies alors **que** combien ? [...]Tu vas voir, les gens ils vont te vendre **qu'** à 3000... Fais attention, parce que l'arachide coûte 3300. tu le vois-là il met le seau **que** entre les cuisses, tu crois qu'il te sert tout alors que quelqu'un est **par derrière** il retire l'autre pour mettre dans le sac. Si tu paies **à** moi, moi j'ai la crainte de Dieu, je te sers bien même.

La fréquence de structures comme celles-là incite à l'authentification d'une syntaxe camerounaise. Seulement, cette fréquence n'en garantit pas la stabilisation et, si la stabilité, s'imposait au bout du compte, il faut encore compter avec la généralisation. D'un ancrage profond pourtant, les constructions de *que cf.*[17] se circonscrivent strictement aux originaires de l'ouest.

2.2.2.2. Régionalisation et éclatements individuels des structures : une difficile systématisation

Plus compromettantes que les régionalismes, les « formules opportunes » exacerbent la précarité. La concomitance de plusieurs constructions pour une même unité lexico-sémantique est fréquente. Elle est transrégionale ou individuelle. Les verbes *enlever* et *quitter* en lieu et place de *ôter*, *retirer*, *débarrasser*, *partir de* etc sont par exemple d'une syntaxe hétérogène. Celle-ci varie à la fois d'une région à l'autre et chez les mêmes locuteurs. Voici par exemple les productions d'une femme de ménage constamment enregistrées dans le cadre de nos investigations :

18. J'**ai** déjà **enlevé** la marmite **au** feu (très fréquent) / j'**avais** déjà **enlevé** la marmite **sur** le feu (fréquent) / la pluie-là m'a trouvée, j'étais déjà entrain d'**enlever** les habits **sur** la corde / Je lui ai bien dit qu'il faut **enlever** les choses **sur** les fauteuils.../on n'avait pas **enlevé** le gaz **dans** la malle arrière/ enlève ça vite **en** route etc.

La syntaxe des prépositions est la plus représentative du phénomène. Un même locuteur produit *quitter de là*, *quitter en route*, *quitter devant les yeux*, *quitter sur ça* pour dire *partir de*.

La préposition *à* après *être*, *acheter*, *prendre*, *payer* etc. marquant un prêt ou la provenance est régionale en [19].

19a. - Tu **as acheté à** qui ? - A la dame ; - Celle-là ? - Non ; - Regardes, tu vois la dame que elle vend le chou rouge là ? tu vois celle qui est à sa gauche, c'est **à** elle que j'**ai pris** ma part-ci. Va *acheter* **à** elle, elle a les meilleurs avocats, tu vas voir.

19b. - Ils disent que ce sont leurs terrains. Ils **ont payé à** qui ? Ça c'est le terrain de la mairie. S'ils ont payé, il doivent dire **à qui** ils **o payé**.

.19c. - Non, je n'ai pas ma voiture ces jours-ci, elle **est à** madame (c'est madame qui l'a)

Outre la « régionalité » des structures, un phénomène difficile à caractériser met en scène des formes éparses comme si les locuteurs y allaient chacun de sa convenance syntaxique. Avec un mélange de spontanéité et d'assurance, il est des locuteurs qui opèrent des constructions soit improvisées, soit opportunes, soit fortuites, soit instinctives. Mais avec une étonnante assurance. Notre corpus regorge d'enregistrements illustrant parfois des comportements successifs et continus d'un même locuteur et confirmant cette hypothèse. L'étroitesse du présent cadre n'en favorisant ni la description ni l'exposition, nous nous limiterons à quelques illustrations. Voici par exemple des productions de trois locuteurs scolarisés, une institutrice(20), un artiste interviewé dans une chaîne de télévision locale (21) et un technicien (22). L'expression fluide et le débit régulier, ils ont produit ce qui suit :

20- Félicitations madame, vous êtes certainement heureuse d'avoir accouché dans la nuit du 24 décembre ;

- Oui, mais cette fois-ci j'ai vraiment eu un accouchement *dynamique (difficile)* : c'était mauvais !, j'ai eu maaal ! mal, mal... depuis trois jours *le travail* avait commencé, j'ai *travaillé* comme ça quatre jours...le bébé ne sortait pas..

2.1 - Le disque est sorti et à partir de l'étranger, j'apprends les nouvelles on me dit : ton disque *fait gaffe* au pays (*ton disque est un succès*) ;

quand j'arrive moi-même je viens constater que le disque est en train de *faire gaffe*.

Ça passe sur toutes les chaînes de télévision ... tout le monde *trémoussent* avec ça [...].

Je suis un homme *sentimental*, j'aime beaucoup mes enfants, j'aime tout le monde ; même *mélangé le sang* (engendré des enfants).

22. La mère, comme tu veux une niche pour les deux chiots-ci, je te propose que si tu sais que tu veux *récupérer* (conserver) les deux chiots, mieux on fait deux grandes niches une fois.

Comment qualifier ce phénomène ? L'assurance qui l'accompagne ? Les contresens courants ? L'incommunication et la reformulation fréquentes ? Comment en extraire un français du Cameroun ? Quelle option pour l'université ?

3. Les français locaux : Quels contours ? Quel rapport avec l'université ?

En faveur de quel état de langue portent les plaidoyers sociolinguistes ? en faveur des particularismes lexicaux ? Des structures dialectalisées et régionalisées ? De la succession des syntaxes ? Des formules individuelles ou alors du corpus global ainsi constitué ?

L'absence d'indications, d'instructions, de consignes, de précisions symbolise-t-il ce que devrait être le français du Cameroun, à savoir, une absence de repère et de libre

déploiement des locuteurs ? Les transmutation des langues et les réformes sont des processus extrêmement lents, est-on en droit d'attendre un processus en marche et un seuil déterminé qui institutionnalisera un français national camerounais ? S'agira-t-il alors d'idiomes extractibles en synchronie(s) et fonctionnant comme des systèmes descriptibles en matériaux généralisés et stables ? Sera-t-il par contre question de cadres d'usage généreusement ouverts aux va-et-vient de structures précaires ou individuelles et évoluant à l'infini cf. [20-22] ? Faute d'une norme, quelle qu'elle soit, c'est-à-dire d'un code conventionnel commun, notre seul canal d'intercommunication ne va-t-il pas se rompre nous ramenant à notre Babel naturel ? Ne pouvant exposer ici à suffisance les illustrations démontrant la difficile institutionnalisation d'une syntaxe camerounaise du français, attardons-nous sur quelques-unes des conséquences encourues par une absence de norme.

3.1. Une norme commune pour un code commun

Une anecdote intéressante fait état d'un « dialogue de sourds » entre une collègue de littérature et son épicier qui regrettait de ne pouvoir satisfaire la demande de six œufs formulée par sa cliente: *il manque seulement deux œufs*, n'arrêtait-elle pas de s'entendre répondre. *Je ne veux pas d'alvéole ; s'il t'en manque deux pour faire un alvéole, où est le problème, moi je n'en veux que six*, reprenait continuellement la cliente. C'est le contexte qui dissipera le malentendu lorsque la collègue, apercevant sur l'étal, le fond d'un alvéole ne contenant plus que deux œufs, comprendra qu'il n'en restait plus que deux à cet épicier. *Manquer* pour de très nombreux camerounais veut en effet dire *rester*. Pour ceux-là *il manque un peu de lait* veut dire *il reste un peu de lait*.

Très fréquente dans les échanges, la pratique de la reformulation est alors symptomatique des nombreuses situations d'incommunication. Le cas de [22] pourrait encore servir d'illustration avec la propriétaire des deux chiots s'indignant presque de ce qu'elle n'aura jamais à *recupérer* les deux chiots qui étaient bien les siens et qu'elle entendait conserver. – *voilà ! c'est ce que je dis alors que si vous voulez les garder ici n'est-ce pas, on fait deux grandes niches une fois*, réagira indifféremment et innocemment le technicien.

C'est également le contexte et la reformulation qui rassureront la journaliste de [20] lorsqu'elle s'entend déclarer par l'épouse de l'artiste : *je n'ai pas assez de problèmes dans mon foyer, il me garde très bien*. Cette mutation sémantique de *assez* en *beaucoup* est en effet très courante au Cameroun.

3.2. Légitimation éventuelle d'une langue locale, pour quel(s) public(s) ?

Les campus universitaires ne sont pas exempts de pratiques endogènes. Leurs prédominances dans les productions informelles d'étudiants sont d'ailleurs évidentes. Signalons qu'une part importante de nos collectes provient du campus. Cf. illustrations [4, 6, 8, 12]. Toutefois, la conscience du standard reste manifeste dans les prises de parole solennelles et dans les prestations académiques. Bien qu'encore faiblement et informellement exprimé, le vœu d'exonérer l'évaluation de cette norme, se maugrée tout de même. Les Résolutions des *États généraux*, conférences et débats en fournissent la caution aux étudiants. Et nous nous interrogeons à nouveau :

Pour quels publics se déferlent donc les argumentaires sociolinguistiques fustigeant la contrainte normativiste ? Ces argumentaires visent-ils les couches populaires génératrices de la variation qui, tout compte fait, ne sont ni sensibles, ni attentives à ces « ésotésismes » ? Ni informées, ni soucieuses de la qualité de leur propre expression ? Ni contrôlables, ni corrigibles, ni éventuellement modelables ? Une frange de la population dont l'évolution du français se poursuivra indépendamment des plaidoiries ou de la censure.

Si la question de la norme reste donc une préoccupation, c'est certainement à l'adresse des publics sensibles. Les institutions scolaires et universitaires seraient-elles donc elles aussi concernées par la levée des interdits ? Celle-ci engloberait-elle, de manière indifférenciée, tous les contextes d'usage du français au Cameroun ? Ferait-elle fi du processus naturel de stratifications sociales des langues ? Les français circulants, essentiellement opératoires à l'oral et en échanges familiers, ne représentent-ils pas que la variante basilectale, efficace et incontournable, pour un pays de 300 langues qui entremêle locuteurs hétérolingues, non et peu scolarisés ? Ramènera-t-on alors le pays, État francophone, à une seule variante du français, sa variante populaire ? Son assignation éventuelle à cette seule norme ne creusera-t-elle pas le lit d'une rupture progressive avec la science, les autres cultures et la communauté internationale ?

3.3. Langue locale, langue standard et rapports de force pour l'université

Camerounaise : pour une option consensuelle à propos de la norme

Mondialisation et excellence ne commandent-ils pas plutôt des profils d'intellectuels linguistiquement plurivalents, polyglottes et solidement cultivés. Le diplômé de

l'enseignement supérieur serait-il autre chose qu'une élite linguistiquement informée des variantes intérieures et extérieures d'une langue incontournable, stratégique et multifonctionnelle ? Une éventuelle levée de bouclier n'ouvrirait-elle pas la voie à l'isolement et à l'illettrisme ? L'exploration de la documentation scientifique et des espaces de savoirs universels devra-t-elle nécessiter des traductions si l'on rompt aujourd'hui avec le standard ? Comment accéder à la formation à l'information internationales ?

Ne s'acheminerait-on pas vers une formation au rabais, une formation réductrice qui renfermerait le diplômé à ses seules mœurs langagières, des mœurs très souvent ludiques et en net éloignement avec la langue de la documentation scientifique ? Comment dans ce cas, concilier norme endogène et activités intellectuelles compte tenu des codes et protocoles de l'expression dans ce domaine ? Paramètres absents du basilectal.?

En conclusion, l'on se demande si la polémique qui couve à propos du maintien ou non de la norme standard à l'école ou à l'université n'est pas en définitive qu'une polémique vaine. En elle-même, la réalité inspire les options : comme fait social, l'évolution d'une langue l'impose dans ses multiples physionomies. Les transmutations ne sauraient toutefois supplanter sa fonction première d'instrument de communication. Ni supplice, ni artifice, la norme reste une nécessité quelle qu'elle soit. Loin d'être monotone et automatique, la communication a des exigences aussi diversifiées que ses contextes de déploiement. Aussi assigne-t-elle des fonctions variées à la langue. La langue ne sera donc jamais une donnée homogène. Elle variera et se prêtera aux multiples domaines qui la sollicitent. En tant qu'institution de premier plan au Cameroun, le français arbore forcément une physionomie plurielle et complexe. Les connaître toutes est aussi un devoir citoyen pour l'université. Le français qui investit la rue et les places publiques est un acquis pour tous, indispensable ciment national, il assure la communication intérieure. Tout interventionnisme dans ce secteur apparaît cocasse et mal venu. Une variante scolaire est indispensable pour formation et la connexion à la communauté internationale.

Bibliographie

- Blondé J. (1988), *Inventaire Des Particularités Lexicales Du Français En Afrique Noire* : Paris, EDICEF,
- Labov William (1976), *Sociolinguistique*, Paris, Ed. de minuit, paris
- Labov, William (1978), *Le parler ordinaire*, Paris, Ed. de minuit
- Onguéné Essono, Christine (2009), : Les usages camerounais du morphème *que*
in Journées d'Étude internationales « Les Dynamiques des français reflétées dans les corpus ;
(inédit)
- Onguéné Essono, Christine (2009) : L'enseignement de la syntaxe à l'Université de Yaoundé 1 : un luxe ? *In Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines*; vol.1, nouvelle série, n° 9, , Yaoundé, Les Grandes Éditions pp. 63-89